

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.50
 Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
 On s'abonne à toute époque.
 Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
 Changement d'adresse, 50 centimes.
 Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.

Du Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 50 c. Avis mort, 25 c.; tardifs 50 c.
 Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
 Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
 Demander le tarif complet.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

République et canton de Neuchâtel
Vente de bois de service avant abatage

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture du canton de Neuchâtel offre à vendre par voie de soumission, aux conditions habituelles de ses enchères et avant abatage, les bois de service qui pourront être cortés des coupes martelées dans les forêts cantonales du 1^{er} arrondissement pour l'exercice de 1922. Les billes étant éboutées: hêtre à 25 cm., sapin et chêne à 20 cm. et plane à 15 cm.

Forêts	Billons		Poteaux Raperie	
	Sapin	Hêtre	Chêne	Plane
Ether, environ 400 m ²	300 m ²	10 m ²	10 m ²	200 50
Bois l'abbé	50	100	20	30 30
Pourtalès	100	40	10	50 50

Les bois seront vendus en forêt, au bord des chemins, ou éventuellement sur wagons gare de Saint-Blaise ou de Cressier. Pour visiter les coupes s'adresser aux gardes: Paul Girard, à Hauterive, Gustave Béguin, à l'Éter sur Cressier et Ami Geiser, à la Maison des Bois sur Enges.

Les soumissions, sous pli cacheté portant la désignation «Soumission pour bois de service», devront être adressées au Secrétaire du Département des Finances, au château de Neuchâtel, avant le 21 novembre 1921, à 10 heures du matin.

Saint-Blaise, le 3 novembre 1921.

L'Inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement.

VILLE DE NEUCHÂTEL
Orphelinat de Belmont
 sur Boudry

Mise au concours

En suite de la démission honorable du titulaire, le poste de Directeur de l'Orphelinat de Belmont est mis au concours jusqu'au 10 décembre 1921, à midi. Traitement de début 3500 fr.
 Les inscriptions, avec pièces à l'appui, seront reçues, à la Direction de l'Assistance de Neuchâtel ou les candidats pourront consulter le cahier des charges.
 Neuchâtel, 15 novembre 1921.
 La Commission.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL
BOIS DE FEU

Les personnes qui désirent recevoir du bois de feu directement de la forêt de Chaumont, sont priées de s'inscrire à l'Intendance des Forêts, Hôtel municipal.
 Prix de livraisons à domicile:
 Sapin de Fr. 16 à 18 le stère
 Chêne de Fr. 19 à 21 le stère
 Fagots de Fr. 55 à 65 le cent.
 Prix de voiture à déduire pour livraisons en forêt.
 La vente de fagots secs au détail a lieu comme précédemment au PRESSÉ DE COLLEGE DE LA MALADIERE, à raison de 40 c. le fagot pris sur place.
 L'Intendant des Forêts et Domaines.

IMMEUBLES

Enchère immobilière

Pour sortir d'indivision Mme WAVRE-JEANJAQUET et les HOIES de Mme JACOT-GUILLARMOUD vendront par voie d'enchères publiques à l'Étude de MM. Wavre, notaires, Palais Rongemont, à Neuchâtel, le VENDREDI 25 NOVEMBRE, à 11 h. du matin, les immeubles qu'ils possèdent, savoir:

CADASTRE DE NEUCHÂTEL
 Art. 652 pl. fo 81 No 26, La Caille, vigne et verger de 2809 m²
CADASTRE DE PESUEUX
 Art. 577 pl. fo 21 Nos 21 et 22, AUX GUCHES, vigne et terrain vague de 6198 m² (2763+455 m²).

Ces immeubles forment de beaux terrains à bâtir. Pour prendre connaissance des conditions d'enchères, s'adresser à MM. Wavre, notaires à Neuchâtel, en ce qui concerne la vigne de Neuchâtel et à M. F.-A. DeBrot, notaire, à Corcelles en ce qui concerne la vigne de Pesueux.

A VENDRE

Grand potager
 Américain, 1 bureau-commode, 1 lavabo, des lits en fer, des chaises et 1 glace, 1 fourneau à repasser avec 5 plaques et une machine à coudre 50 fr., à vendre. S'adresser Bel-Air 19, 1^{er} étage.

A vendre **pupitre**
 de comptable pour écrire debout. Largeur 1 m. 85, profondeur 75 cm., hauteur 1 m. 05.
 S'adresser à la Papeterie Delachaux et Niestlé.

Bondelles du lac vidées
Fr. 1.40
 la livre

At Magasin de Comestibles **Seinet Fils**
 6-8, rue des Epancheurs
 Téléphone 71

Bottines à lacets pour Dames en Rind-box à Fr. 15.-
Chaussures Pétremand
 Moulins 15 - Neuchâtel

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Fr. Gutmann
 Succ. de Ad. SCHLUP
 Rue Pourtalès 4

Tous les jours:
 Bœuf, veau, porc, mouton, saucissons, saucisses au foie, wienerli, charcuterie assortie, sans sse à rôtir de toute première qualité et aux prix du jour.

Tous les mardis dès 9 heures du matin
BOUDIN
 On porte à domicile
 Téléphone 2.40

L'aliment le plus économique — **Semoule de maïs**

pour polenta et qu'ntité d'autres plats. L'usage du maïs en cuisine se répand dans la mesure où les nombreuses formes de préparation sont mieux connues.
 Fr. 0.25 la livre

— **ZIMMERMANN S. A.**

TABOURETS

de cuisine tout en bois dur pour fr. 2.80 pièce
 Envoi contre remboursement

Au Bon Mobilier
 Ecluse 14

GRANDE LIQUIDATION DÉFINITIVE
 pour cessation de commerce
30 à 50 % de RABAIS
 en dessous des prix de fabrique




Vente à tous prix seulement jusqu'à épuisement du stock
 Hâtez-vous de vous procurer de la bonne chaussure à des prix inconnus depuis des années

Magasin de chaussures ACHILLE BLOCH
 RUE ST-MAURICE 1 — Entre l'Hôtel du Lac et le café Strauss

Salon Louis XV

et belle salle à manger, à vendre, ainsi que tableaux de maîtres (Paul Robert, Léon Perroud, Jeklin, Blancpain), vieilles pendules, belle verrerie, Gal-14, Saxe Royal, candélabres, pianoforte, bronze, meubles de bureau, salle mexicaine, tapis macedoniens et divers autres objets.
 S'adresser rue St-Honoré 3, 3^{me} à gauche, de 9 h. à 11 h.

A vendre

1 table à écrire de dame, 3 paires de rideaux de peluche et coton. E. Linder-Rozmon, La Vendançouse.
 Joli choix de buffets de salle à manger
 Bois dur, aux plus bas prix, chez J. Perriaz, tapissier, l'Aubourg Hôpital 11, c.o.

Magasin de beurre et fromage

Rue du Trésor **R. A. STOTZER** Rue du Trésor

Œufs frais fr. 3.- la douzaine
 Rabais depuis 5 douzaines. Expédition au dehors.

PIANOS, HARMONIUMS

NEUFS ET D'OCCASION
 ACCORDS — RÉPARATIONS
 ÉCHANGES — LOCATION
FETISCH FRÈRES S. A.
 LAUSANNE — NEUCHÂTEL — VEVEY

Deuxième édition, comprenant les changements apportés le 3 novembre 1921.

LE RAPIDE

HORAIRE DE POCHE Facile à consulter

En vente dès maintenant au prix de 50 centimes au bureau de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » et dans les dépôts.

Pour quelques jours seulement

NOUS SOLDONS

Rubans soie, toutes teintes, N° 5, le mètre 15 c.
 Rubans soie, toutes teintes, N° 9, le mètre 35 c.
 Rubans soie, toutes teintes, N° 12, le mètre 50 c.
 Rubans soie, toutes teintes, N° 20, le mètre 65 c.
 Rubans soie, toutes teintes, N° 60, le mètre 85 c.
 Rubans soie, toutes teintes, N° 80, le mètre 1 fr.

BRODERIE

Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 4 cm., la pièce -55
 Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 6 cm., la pièce -70
 Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 8 cm., la pièce 1.-
 Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 10 cm., la pièce 1.50
 Broderie, pièce de 6 m. 20, larg. 11 cm., la pièce 2.-
 Broderie, largeur 22 centimètres, le mètre -60
 Broderie, largeur 33 centimètres, le mètre -80

JULES BLOCH
 NEUCHÂTEL Soldes et Occasions

Un jeune cheval
 de confiance et un hors d'âge, 4 génisses dont deux avancées au veau et une pour la viande, une belle vache prête à vendre, chez M. Charles Gaille, Prise Imer, Montezillon (Neuchâtel).

Vache
 prête au 2^{me} veau, à vendre. E. Gacon, Glélerin s/Corcelles (Neuchâtel).

3 belles truies
 de 50 kg. environ et 3 porcs de 2 1/2 mois, à vendre, chez Georges Molon, Pierre-a-Bot.

Bonne génisse
 prête au veau, à vendre. S'adresser chez Fritz Porret, Frensens (Béroche).

POISSONS

Truites - Palées
Bondelles fr. 1.40 la liv.
Perches - Brochets
Cabillaud 80 c. la liv.
Soles - Colin
Turbot - Merlans

Lièvres frais
Civet de lièvre
Chevreaux
Gigots - Filets - Epaulés
Poulets de Bresse
 à fr. 3.30 la livre

Canards sauvages
Bécasses - Pigeons
Jambonneaux
 à fr. 2.50 la livre

Au Magasin de Comestibles **Seinet Fils**
 6-8, rue des Epancheurs
 Téléphone 71

SOUS-VÊTEMENTS

en tous genres
 Bas - Chaussettes
 Bérets - Corsets
 Articles pour enfants
 etc. etc.

Au Magasin **Savoie-Petitpierre**

Atelier de meubles

Pour cause de départ, à céder atelier mécanique en pleine prospérité, outillage et bois compris.
 Demander l'adresse du No 725 au bureau de la Feuille d'Avis.
 A enlever tout de suite pour cause de départ, à très bas prix: calandre, chaise-longue, lit-cage (sommier, matelas crin oreiller), meubles et rouleau de jardin, fourneau-potager (deux trous, bouilloire, four), etc.
 S'adresser de 13 h. à 15 h., Bellevaux 15.

Confiserie Hemmeler

Pâté froid

Porte-plumes réservoir

Marque Watermann, avec capuchon de sûreté . . . 20.-
 La même, à remplissage automatique . . . 25.-
 Même marque, à plume rentrante . . . 25.-
 Marque Coullin, avec capuchon de sûreté et remplissage automatique . . . 15.-
 Autres bonnes marques anglaises, fermeture de sûreté de 12.- à 20.-

Porte-plume court pour la poche de fillet, plume or rentrante . . . 10.-
 Porte-plumes bon marché avec plume métal, depuis . . . 1.35
 Enores spéciales pour stylo

Papeterie **H. BISSAT**
 Faub. de l'Hôpital 5

LAITERIE STEFFEN

Crème fraîche
 tous les jours
Vacherins
 de la vallée de Joux

Magasin A l'Alsacienne

27, Rue des Moulins, Neuchâtel
DÈS AUJOURD'HUI
Vente sensationnelle
 à des prix fabuleusement bas

Pots à lait, poterie artistique, contenance 1/2 litre . . . -75
 Pots à lait, cont. 2 1/2 lit. . . -95
 Pots à lait, cont. 2 litres 1.05
 Tasse avec sous-tasse, porcelaine blanche, la pièce . . . -75
 Grande tasse avec sous-tasse, porcelaine blanche, la p. . . -95
 Tasse avec sous-tasse, porcelaine décorée, la pièce . . . -45
 Tasse avec sous-tasse, bord or, la pièce . . . -95
 Grande tasse avec sous-tasse, porcelaine décorée, la p. 1.10
 Compotiers, porcelaine décorée, 1.50 1.30 1.10 -95
 Plats à dessert . . . -95 -80 -70
 Assiettes à dessert, porcelaine, -95 -80 -75
 Jatte à fruits, porcelaine, 2.50 2.- 1.50
 Jatte à fruits, ovale, porcelaine, 1.45 1.35 1.25
 Plats à légumes, la pièce 1.35
 Surtiers en verre, la pièce -85
 Cœffritiers en verre, la pièce -90
 Sous-tasses, porcelaine, la pièce -30
 Bols faïence blanche, la pièce -40
 Assiettes en terre, la p. -35
 Assiettes creuses, la pièce -55
 Assiettes plates, la pièce -65
 Assiettes dites calotte, la pièce -45
 Cuvette faïence blanche, la pièce -30
 Grande cuvette avec décor (dépareillées), la pièce 5.25
 Théières, porcelaine blanche avec petits défauts, la p. 1.50
 Garnitures de lavabo 18.- 15.- 12.-
 Enelles à lait, lit. 2.- -30
 Pots à graisse, contenance: 20 lit. 18 lit. 10 lit. 6 lit. 6.95 4.95 3.50 2.10

Salière en verre . . . -50 -40 -33
 Coquetiers, faïence . . . -15
 Bourrier avec latte en verre et couvercle . . . -95
 Couteils aluminium extra, la pièce . . . -25
 Fourchettes aluminium extra, la pièce . . . -25
 Porte-bougies en verre . . . -20
 Carafes de lavabo 1.95 1.50 1.20
 Carafes à eau . . . 1.75
 Diverses faïences décorées, 24 pièces 45.- 35.-
 Services à café, porcelaine, 9 pièces . . . 14.95
 Services à café, porcelaine, 15 pièces . . . 19.95
 Services à thé . . . 13.25
 Verres à côtes, la 1/2 douz. . . -35
 Verres unis . . . -25
 Gobelets en verre . . . -45 -35
 Plats de lavabo . . . -50
 Verres à café -95 -85 -75
 Service à vin, 1 carafe, 6 verres 10.25 8.50 7.50
 Service à vin, 1 carafe, 12 verres 12.50
 Verres à vin, la pièce -75 -50
 Verres pour barattes à beurre, 2 litres . . . -95
 1 lot bocaux à conserves, 1 1/2 et 2 litres . . . -55
 Assiettes creuses avec suiets pour enfants . . . -65
 Pinçettes sans ressort, la chaîne 60 pièces . . . -35
 Pantalons à pain . . . 1.95
 1 lot de saecches . . . 3.75 1.25

OCCASION POUR CADEAU
 1 lot de grands vases à fleurs et cache-pots, solides, à vil prix.
 Profitez! Profitez!

CRÈME FRAICHE

Toujours beau choix en fromage gras du Jura et d'Emmenthal salé
Œufs frais étrangers à 3 fr. la douzaine
 Rabais pour revendeurs - Excellente charcuterie de campagne

LAITERIE ALF. JAUNIN

Tous les jours de marché sur la place
 Rue des Chavannes

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL

Bazins pour toiles et enfouirages
 en 70 cm. le m. 2.50
 en 135 cm. le m. 3.20

TOURBE

La Société Coopérative Suisse de la Tourbe en liquidation. Chantier des Ponts-de-Martel, offre à vendre sur ses marais de la tourbe malaxée et à la main, par petites et grandes quantités, à prendre sur place ou rendu à domicile.
 S'adresser à M. Ulysse Brunner, Ponts-de-Martel, c.o.

Coupons de drap

Messieurs!
 La Maison Petite Blonde vous offre dès ce jour un lot de magnifiques coupons pour complets de Messieurs et de Jeunes Gens depuis 25 francs le coupon de 3 m. 20

BEAU CHOIX
 de coupons pour pardessus à des prix sans concurrence

Rue de l'Hôpital n° 21
 angle rue du Seyon, Neuchâtel



HYGIS
Savon - Crème - Poudre
 de Clermont & E. Fouet, Genève

Indispensables pour les soins de la toilette, donnent au teint une fraîcheur et un éclat de jeunesse remarquables. Toute personne soucieuse de conserver sa beauté, les emploiera et sera ravie du succès.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer logements de 3 chambres, Bâces des Moutins, Fleury, Chambrey, Châtaun, Etude Brauen, Hôpital 7.

UN JOLI APPARTEMENT situé au haut de la ville, composé de 3 chambres, chambre de bains, cuisine et dépendances...

A louer dans maison d'ordre, quartier de l'Étoile, belle chambre meublée à 2 lits, au soleil...

CHAMBRES ET PENSION 145 fr. par mois. Demander l'adresse du No 682 au bureau de la Feuille d'avis.

CHambre au soleil, pension rance Howard, Ecluse 16. 2me. Belle grande chambre meublée...

Jolie chambre au soleil, chauffage central, pension soignée. Matinée 8. c.o.

Belle chambre et pension soignée, J.-J. Lallemand 1, 2me.

LOCAT. DIVERSES A louer grandes caves au centre de la ville. Etude Brauen, notaire.

A louer un 1er étage d'immeuble d'angle, 5 pièces, pour bureaux administration ou commerce important...

On cherche un petit appartement meublé ou 1 ou 2 grandes chambres indépendantes, confortables, pour tout de suite...

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur tranquille demande à louer chambre meublée indépendante. Ecrire sous A. B. 730 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

Jolie chambre meublée au soleil, J.-J. Lallemand 1, 3me. dr. Chambre au soleil à louer. — Rue Louis Favre 23.

Chambre meublée, Place d'Armes 5, 2me, à gauche.

Champ-Boulin, à louer grands locaux pouvant être divisés. — Conviendrait pour ateliers, entrepôts, garages, etc. — Etude Pettier et Hotz.

A louer dans maison d'ordre, quartier de l'Étoile, belle chambre meublée à 2 lits, au soleil. Offerte sans pension à deux dames tranquilles ayant bonnes références. Etude Ph. Dubled, notaire.

2 Jolies chambres à louer. Rue J.-J. Lallemand 1, 2me, à dr. c.o.

CHAMBRES ET PENSION 145 fr. par mois. Demander l'adresse du No 682 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre meublée, Beaux-Arts 15me, à gauche.

Chambre au soleil, pension rance Howard, Ecluse 16. 2me. Belle grande chambre meublée...

Jolie chambre au soleil, chauffage central, pension soignée. Matinée 8. c.o.

Belle chambre et pension soignée, J.-J. Lallemand 1, 2me.

LOCAT. DIVERSES A louer grandes caves au centre de la ville. Etude Brauen, notaire.

A louer un 1er étage d'immeuble d'angle, 5 pièces, pour bureaux administration ou commerce important...

On cherche un petit appartement meublé ou 1 ou 2 grandes chambres indépendantes, confortables, pour tout de suite...

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

pour la garde de 2 ou 3 vaches. Adresser offres écrites à A. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer aux environs de Neuchâtel ou dans village du plateau, de préférence entre Neuchâtel et Neuvveville un petit rural

Jeune garçon, 15 ans, ayant déjà fait 6 mois d'apprentissage dans maison de commerce de la ville, possédant belle écriture et connaissant la machine à écrire, cherche place

d'APPRENTI dans une maison de la place. Adresser offres Case postale 6518, Neuchâtel.

A VENDRE Noyers abattus A vendre. S'adresser Case postale No 6463.

Grande couleuse à vendre. Collégiale 6.

Camion en bon état, force 1200 kg., essieux patent, ainsi qu'un tomberon, chez Ed. Moser, marchand, Faub. Hôpital 14.

OCCASION A vendre pour cause de départ 2 belles cantonnières avec triangle, toile fil décor d'autome 45 fr. pièce, 2 chaises rembourrées, sculptées, style flamand 110 fr. pièce, 2 peintures à l'huile 100x92 cm. (paysages), encadrées chêne 150 fr. pièce. Demander l'adresse du No 702 au bureau de la Feuille d'avis.

COMBINAISONS caleçons pour enfants depuis 2 fr. 90 la pièce

AU BON MOBILIER ECLUSE 14 Envoi contre remboursement

Magasin de beurre et de fromage R.-A. Stotzer Rue du Trésor

Beurre centrifuge du pays qualité extra, 1 fr. 40 les 200 grammes

Beurre frais du pays en motte, 6 fr. le kg. Rabais pour revendeurs.

CRÈME SUPÉRIEURE pour chaussure Selecta

La Brasserie Muller NEUCHÂTEL recommande aux amateurs ses bières Brune et Blonde

Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles

TELEPHONE 127

Lephyr Savon de toilette pour grands et petits

FREDERIC STEINFELS ZURICH

Grands magasins de meubles. Faub. de l'Hôpital 11

Petits meubles pour cadeaux de fin d'année, anniversaires, etc.

Le plus grand choix sur place de travailleuses, dep. fr. 7.50. Jolies jardinières en tôle martelée, pour salon, salle à manger, etc.

Sellettes avec et sans marbre. Guéridons et tables à thé avec et sans catelle. Pharmacies de chambre depuis fr. 20.50.

Tables à ouvrage modernes et de style. Carrés pour coussins, imitation gobelin, depuis fr. 4.80. Très jolis tapis de table en moquette ou velours.

Fauteuils, chaises, divans, etc. Sur demande on garde sans frais les objets et meubles vendus, jusqu'au jour de la livraison.

On livre à domicile. Escompte au comptant. Téléphone 99 J. Perriraz, tapissier. Atelier de réparation

Société d'agriculture et de viticulture du District de Boudry

Les propriétaires de vignes de la Côte qui désirent du sulfate de cuivre

gros cristaux, garanti 98-99 %, à fr. —.80 le kg. rendu franco gare Auvener, peuvent faire leurs commandes chez Albert Humbert-Droz, No 13, Auvener.

LE RAPIDE Horaire repertoire DE LA Feuille d'avis de Neuchâtel

Deuxième édition comprenant les changements apportés le 3 novembre 1921.

En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1.

Dépôts: Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — M^{rs} Nigg, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, — Librairies et papeteries Attinger, Birkel-Henriod, Berthoud, Bissat, Delachaux & Niestlé, Sandoz-Mollet, Steiner, Winther, Cère & C^o, — Besson, — Pavillon des Tramways.

TRIPES

à la Milanaise - Fr. 1.35 la botte de 840 gr. 2.10 550 3.90 1020 kg.

ZIMMERMANN S. A.

TOURBE

Encore quelques banches de bonne tourbe, bien sèche sont à vendre au prix du jour: livrable à domicile. S'adresser à Jules Robert, Martel-Dernier.

A vendre un beau calorifère Junker et Ruh, en très bon état. Beaux-Arts 14. rez-de-chaussée.

Une grande poussette à vendre. — S'adresser Place d'Armes 6.

A vendre

un bon jeune cheval, une vache d'âge, prête au veau, ainsi que 4 porcs à l'engrais, chez L. Geiser, Lardel s/Enzles.

SACS de DAMES soie et peau

ABAT-JOUR tous genres sur commande

LANFRANCHI & C^o Seyon 5

Timbre-escompte 5 % au comptant

CINÉMA du THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Location ouverte au Magasin Fostich et à la caisse du Théâtre

Téléphone 1355 Direction 1354

Société Coopérative de Consommation

Pommes de table et de garde de 25 à 50 centimes le kg. dans tous nos magasins.

Un demi-siècle de SUCCÈS contre Toux, Catarrhe Bronchite

Exigez l'emballage rouge

7, Ecluse, 7

Lits, matelas bon crin, divet, oreillers depuis 120 fr.; plusieurs bureaux-secrétaires, noyer, depuis 120 fr.; tables à confitures; divans neufs 135 fr.; armoires à glace tout en noyer, depuis 220 fr.; lavabos-commodas depuis 80 fr.; toilettes anglaises avec marbre; sellettes neuves 45 fr.; buffets de services modernes; canapés Hirsch et parisen; régulateurs depuis 20 fr.; tables neuves depuis 20 francs; glaces, tabourets, un beau canapé Louis XV 110 fr.; tableaux, potagers, saïto à manger moderne, véritable occasion 450 francs.

A vendre magnifique buffet de service Henri II avec 6 chaises. — Ruelle Breton 1.

A vendre un beau et bon violon 4/4 avec boîte et archet, chez M. W. Lambert, à Châle-Bart.

Occasion, à vendre potager neuchâtelois 3 trous, en bon état, s'adresser Pares 31, 3me, à gauche.

A vendre faute d'emploi une table ronde diamètre 1 m. 12, 1 lampe à suspension, à pétrole ou électrique et 1 petit fourneau à pétrole, le tout en très bon état. Demander l'adresse du No 697 au bureau de la Feuille d'avis.

Camion-automobile 3 tonnes, neuf, prix très avantageux, à vendre. Hossmann, mécanicien, Colombier.

CAMISOLES pour Messieurs à fr. 3.90, 4.50, 5.25

CALEÇONS pour Messieurs à fr. 4.50, 4.90, 5.25

AU BON MOBILIER ECLUSE 14

Si vous souffrez de MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NEURALGIES, GRIPPE, INFLUENZA, FIEVRES, RHUMATISMES, ou de n'importe quelles douleurs, prenez des

remède des plus efficaces et supporté par l'estomac le plus délicat.

La boîte Fr. 2.— dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: PHARMACIES REUNIES La Chaux-de-Fonds

Demandes à acheter On cherche à acheter une presse excentrique usagée pour 100 à 200 tonnes de pression. Adresser offres avec indications du prix sous chiffres JH 4845 St-Annonces-Suisse S. A. St-Gall.

LA TENTATION

On demande à acheter dans le rayon de Boudry-Colombier-Bôle MAISON de 2 logements avec petit rural si possible. Adresser offres à A. Z. 22 Poste restante, Colombier.

On demande à acheter d'occasion mais en bon état gramophone Faire offres avec prix Case postale 14668

On demande à acheter d'occasion un radiateur électrique Adresser offres Case postale 6478.

AVIS DIVERS

Adressez vos dons au N^o IV. 959, compte de chèques postaux, car c'est celui du Mouvement de la Jeunesse Romande

Leçons d'anglais par dame expérimentée. Méthode Phœnice si l'on désire. — S'adresser Miss Thornton, le Home, rue Louis Favre 1. Etudiant cherche emploi pour quelques heures chaque jour. Offres sous P 2607 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2607 N

ON CHERCHE pour jeune homme, élève de l'école de mécanique, pension et chambre, dans bonne famille. Adresser offres écrites avec prix de pension à M. H. 706 au bureau de la Feuille d'avis.

ANGLAIS! Elève de l'école de commerce, une année, désire prendre, deux heures par semaine, leçons d'anglais et d'allemand. — Ecrire conditions à M. Elie Aellen, «L'Aurore», Peseux.

MARIAGE Monsieur de bonne conduite, ayant travail assuré, désire faire connaissance de demoiselle ou veuve sans enfant, de 30 à 35 ans. Répondre avec photographie et signature à L. B. 1210 Poste restante, Les Grattes.

Jeune fille de la Suisse allemande, devant suivre une année l'école de commerce, à Neuchâtel, cherche

Centenaire de Dostoïevski

Il y a eu cent ans le 11 novembre que naissait à Moscou Feodor Mikhaïlovitch Dostoïevski.

Mais c'est en Allemagne surtout et dans les pays scandinaves que Dostoïevski a le plus de vogue.

Dostoïevski, certes, a été de tout temps fort étudié en Allemagne. C'est le seul pays, je crois, qui possède à côté de la Russie une édition complète de ses œuvres.

Un autre curieux volume sur Dostoïevski est le « Monde des Karamasov », de l'écrivain russe Volinski.

Une dernière œuvre importante sur Dostoïevski est la biographie que sa fille vient de publier chez un éditeur zuricois.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

sa sténographe, jeune femme fort intelligente et pratique, qui mit de l'ordre dans ses affaires, et avec le bonheur, apporta un peu d'aïssance dans la maison.

(Journal de Genève.) A. G.

Violons anciens et violons d'aujourd'hui

C'est en somme une nouvelle querelle des anciens et des modernes que l'on a vidée, l'autre soir, dans la salle des concerts du Conservatoire de Paris, écrit le « Matin ».

Le concours a eu lieu dans l'obscurité la plus complète. L'artiste qui ignorait lui-même la provenance des violons a joué deux fois sur chacun d'eux le même morceau choisi exprès pour faire valoir la sonorité des instruments.

Gros-Jean mène vendre son âne

La Catherine le pousse du coude. — Hé, Gros-Jean, faut s'élever, mon homme! C'est le coq qui chante dans la cour; c'est l'heure d'aller à la messe.

— Copains, moi j'égale! fait Mathieu. Bonne idée. Un coup de vin blanc. Mais, politesse vaut politesse; à la Merceraie, c'est Philippe; à la Tuilerie, c'est Gros-Jean. Dame! Par une chaleur pareille; ne pas boire, ça n'est pas chrétien!

Il est entendu que les Nouveaux-Riches doivent être parfaitement antipathiques, ayant tout acheté, châteaux historiques, armoiries, vieux meubles, horloges d'art de s'en servir, mais dans Achille et Cie, il arrive ceci, c'est que l'autour, si naturellement bon et bienveillant, si peu « rose » (passez-moi ce terme familier), a beaucoup de peine à peindre des êtres franchement désagréables et que sa famille Grasso ne nous inspire aucune haine corse et que la désapprobation se nuance d'un sourire amusé.

— Où c'est qu'il t'm' conduis? fait Gros-Jean. Tiens! L'écurie du père Royer! Il fait assez sombre. Un bel âne tourne sa tête bien broyée.

— C'est qu'il est ben frais, ben gentil, qu'il a les pattes ben dégagées, et qu'il est ben propre soigné. Tu n'as rien de mieux que ça, toi? Gros-Jean est finaud; il marchandait. — A quinze écus, c'est-il ton fait? — Quinze écus. Gros-Jean, tu rigoles? Euh! bête de c'te viguerie-là!

LIBRAIRIE

Achille et Cie, par Benjamin Vallotton. — Librairie Rouge.

Les « Nouveaux Riches » sont désormais entrés dans la littérature et s'ils sont tous plus ou moins parents du Bourgeois gentilhomme, la guerre les a rajoutés et leur a donné un éclat nouveau.

Et M. Grasso, et Mme Grasso, ancienne coiffeuse et leurs deux enfants, Mlle Riri et M. Oscar, vont évoluer, tourbillonner et vivre à cent kilomètres à l'heure devant les yeux ahuris, scandalisés des paysans représentés par leur porte-parole, le Jardinier Jérôme.

Si tous les nouveaux-riches ressemblaient au papa Grasso, on les adorerait... Et Mme Grasso, dont les critiques commencent à dire pis que pendre... Qui elle est majestueuse et se coiffe trop bien, elle adore les Palais, aime le monde, ne comprend ni la campagne ni les paysans, elle est autoritaire avec son mari et atrocement faible envers ses enfants.

— Où c'est qu'il t'm' conduis? fait Gros-Jean. Tiens! L'écurie du père Royer! Il fait assez sombre. Un bel âne tourne sa tête bien broyée.

— Où c'est qu'il t'm' conduis? fait Gros-Jean. Tiens! L'écurie du père Royer! Il fait assez sombre. Un bel âne tourne sa tête bien broyée.

— Où c'est qu'il t'm' conduis? fait Gros-Jean. Tiens! L'écurie du père Royer! Il fait assez sombre. Un bel âne tourne sa tête bien broyée.

en leur faisant partager confort et bien-être, et devant l'ingratitude hypocrite de la foule, je comprends... mais oui, j'ose le dire, la colère de Mme Grasso qui, impardonnablement naïve, n'a pas su comprendre, pas plus que ses écolérés d'enfants qu'en ce triste monde, « l'attitude » est tout, et que peu importent les faits pourvu que l'apparence soit sauvegardée.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

- L'autorité tutélaire du district du Locle a: 1. Libéré le citoyen René Berclan, au Locle, de ses fonctions de tuteur de Bernard-Victor Berclan, au dit lieu, et nommé le citoyen Marcel Desponds, au Locle;

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

- Le chef de la maison Edmond Oetz, pâtisserie de café, à Corcelles, est Edmond-Henri Oetz, domicilié à Peseux. Pâtisserie de café, achat et vente en gros.

LES MAINS PURES

PAR la Comtesse DE BAILLEHACHE

Après s'être presque rassasié de hors-d'œuvre pimentés, on entra dans la salle à manger, où le « bachtch » écarlate fumait déjà dans les assiettes.

Le jeune homme ne demandait qu'à s'étourdir. Il répondit cordialement: — Je ne demande pas mieux, mademoiselle.

jeune fille. Sa toilette semblait simple, mais un rang de très belles perles ornait son cou. Ses cheveux d'un blond cendré, floconnieux et rebelles, auréolaient un front large et pur, barré de sourcils noirs, dont le contraste avec la chevelure était piquant.

— Qui est cette dame? demanda Boleslas, lorsque Kassia reprit haleine. — Je ne vous ai pas présenté? demanda-t-elle.

Autrichienne n'avait pas. Kassia se mit à rire: — J'ai peut-être eu tort de vous dire cela, fit-elle avec une pointe d'ironie.

Cet automne-là, Varsovie fut attristée par des troubles publics. Sous prétexte de nationalisme ou d'antisémitisme — selon l'occasion — des individus sans feu ni lieu fomentaient des émeutes et se livraient au pillage à main armée.

joindre à cette tourbe grossière. A Lodz, à Skierniewitz, il y eut des incendies et des assassinats. Malgré toute la peine qu'ils en éprouvèrent, les Polonais durent tolérer des patrouilles russes dans les rues; il y eut des feux de salves pour lutter contre les bombes.

— Pourquoi qu'il t'm' ramener? — Pour qu'il t'm' ramener? — Pourquoi qu'il t'm' ramener? — Pour qu'il t'm' ramener?

ses poches et tenant chacune un revolver chargé. — C'est ici la banque Grodnitzki? — Oui, monsieur. Vous désirez? Le visiteur baissa la voix: — Je veux déposer quelque chose.

Le temps manquait pour compter; le paquet fut ficelé et cacheté devant le banquier avec son propre cachet, et un groupe d'employés le descendirent par le passage secret, dans l'un des grands coffres-forts que Grodnitzki avait fait venir de Paris et installer dans les sous-sols de la maison.

HORAIRE D'HIVER 1921-1922

Les tableaux ci-dessous de l'horaire de poche Le Rapide ont été rectifiés suivant les changements apportés le 3 novembre sur quelques lignes des C. F. F. et de chemins de fer secondaires. Ces tableaux peuvent être collés à leurs places dans « Le Rapide »; les numéros correspondent à ceux des pages de l'horaire.

Une nouvelle édition du « Rapide », rectifiée également, est en vente dès ce jour à notre bureau et dans les dépôts.

Tableau 5

Table of train schedules for routes including Lausanne, Yvernois, and other regional lines.

Tableau 9

Table of train schedules for routes including Soleure, Baselthor, and other regional lines.

Tableau 15

Table of train schedules for routes including Neuchâtel, Yvernois, and other regional lines.

Tableau 10

Table of train schedules for routes including Neuchâtel, Yvernois, and other regional lines.

Tableau des postes et autobus

Table of bus and postal schedules for various routes.

Tableau 14

Table of bus and postal schedules for various routes.

Tableau 24

Table of bus and postal schedules for various routes.

Tableau 12

Large table of train schedules for routes including Gênes, Milan, Turin, and other international lines.

Tableau 13

Large table of train schedules for routes including Neuchâtel, Yvernois, and other regional lines.

Tableau 15

Table of bus and postal schedules for various routes.

Tableau 24

Table of bus and postal schedules for various routes.

Advertisement for APOLLO Prix réduits, 3ème époque en 5 actes de GIGOLETTE, Grand drame parisien par M. Pierre DECOURCELLE.

Advertisement for TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL, GRAND CONCERT DE BIENFAISANCE, AVEUGLES SUISSES ROMANDS.

Advertisement for Banque Cantonale Neuchâteloise, Capital de dotation: 40 millions de francs.

Advertisement for SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, Fondée en 1872, Capital-Actions et Réserves: Francs 153 millions.

Advertisement for BESSE & Co Neuchâtel, Toutes assurances accidents, soit: polices individuelles, polices responsabilité civile, etc.

Advertisement for AU PALACE, La Compagnie Générale du Cinématographe ayant traité pour toutes ses villes les films de la nouvelle production.

POLITIQUE

Conférence de Washington

La question de savoir quelle publicité serait donnée aux débats de la conférence semble devoir être résolue de la manière suivante: en principe, les séances seraient déclarées publiques, mais, pratiquement, elles seraient, la plupart du temps, secrètes. Si une délégation croit devoir faire l'opinion publique juge de son argumentation, elle aura toujours la faculté de réclamer une séance publique.

On sait que M. Balfour a fait part à la conférence de l'acceptation par la Grande-Bretagne des principes fondamentaux de la proposition américaine.

Cette adhésion, qui est considérée comme une sérieuse étape vers le succès de la question du désarmement, ne va pas sans réserves. La principale de ces réserves concerne le tonnage sous-marin autorisé. Des experts britanniques voudraient voir les sous-marins disparaître complètement de la pratique de la guerre navale.

La délégation britannique demandera donc que le tonnage sous-marin proposé par M. Hughes (90,000 tonnes pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et 54,000 tonnes pour le Japon) soit réduit de la moitié ou du tiers.

La seconde objection britannique a trait au moyen de sauvegarder la capacité de production et d'organisation des chantiers de construction. Si la suspension des armements navals se poursuit pendant les dix années prévues, le travail manquera pour cent mille spécialistes, dont le recrutement sera impossible quand leurs services deviendront nécessaires, et qui devront être maintenus inactifs, ce qui constitue une dépense coûteuse.

Japon

La réduction des armements

Le conseil des ministres a approuvé le budget pour l'année fiscale 1922-1923. Il en ressort une réduction considérable des dépenses pour tous les ministères. En voici les grandes lignes:

Total des recettes: 1 milliard 462 millions de yen y compris 235 millions de yen de recettes extraordinaires. Total des dépenses: 1 milliard 463 millions de yen y compris 525 millions de yen de dépenses extraordinaires.

En comparant ces chiffres à ceux du budget de cette année, on constate dans le budget des dépenses une augmentation de 26 millions de yen dans les dépenses ordinaires et une diminution de 147 millions de yen dans les dépenses extraordinaires, soit une diminution totale de 121 millions de yen.

C'est ainsi que le budget de l'armée est de 233 millions de yen contre 273 dans le budget précédent, et celui de la marine, qui s'élevait à 490 millions de yen est réduit à 394 millions.

Allemagne

La non exécution du traité

BERLIN, 16 (Woif). — La note remise mardi, par le gouvernement allemand à la commission de contrôle militaire interalliée et à la conférence des ambassadeurs, demande de renoncer à la fermeture des Deutschen Werke. La note souligne l'impossibilité pour ces usines de continuer à fabriquer du matériel de guerre et fournit d'autres raisons à l'appui de cette requête.

Les réparations et les industriels

BERLIN, 15. — Le cabinet du Reich, qui s'est réuni lundi après-midi, a discuté la question des négociations entamées au sujet des réparations et celle de l'action de garantie de l'industrie, questions actuellement pendantes. Les discussions se poursuivront mardi.

Les bruits les plus divers courent dans la presse au sujet des conversations avec la commission des réparations, bruits qui ne reposent que sur de pures inventions. Tant que les pourparlers dureront il ne sera donné aucun communiqué officiel.

D'après M. Georges Bernhard, rédacteur à la «Gazette de Voss», l'offre des industriels aura pour résultat l'union plus étroite entre les représentants de la classe ouvrière.

Ce publiciste croit que le moment est venu pour le chancelier de montrer s'il sait donner une base réelle à ses paroles.

«L'erreur tactique des industriels lui a créé une situation parlementaire très favorable: l'espoir qu'on avait fondé sur les promesses des capitalistes s'étant montré illusoire, le moment est venu pour le ministre des finances de réaliser au plus vite les réformes financières et les mesures d'économies dont il est question depuis longtemps. Soumis au Parlement sous forme de projets urgents, elles ne rencontreront pas d'opposition sérieuse. L'activité toujours croissante des extrémistes de droite et de gauche montre que le temps presse. Il faut que le chancelier fasse appel au Reichstag ou, si celui-ci venait à faire défaut, à toute la nation en prononçant la dissolution du Parlement.»

Un programme fiscal

BERLIN, 16. — Le comité de l'Union générale des syndicats allemands et celui de l'Union des employés allemands se sont entendus sur un programme commun pour l'application duquel les ouvriers doivent employer toute la puissance de leurs organisations. Ces conditions sont les suivantes:

- 1. Participation du Reich aux valeurs réelles. Les sociétés par actions doivent remettre le 25% de leurs actions au Reich. Les petites entreprises de métiers et celles de l'agriculture seront frappées d'un impôt dont le taux sera conforme aux changements de la valeur de l'argent et auront des charges proportionnelles.
2. Socialisation des mines de charbon pour l'augmentation de la capacité du crédit du Reich.
3. Réorganisation des entreprises de transport afin de les rendre rentables à bref délai.

ASPASIA Winterthour déodorisants et rafraichissants Poudre 70 c. la boîte, Savon 1 r. — le morceau.

- 4. Saisie complète des « devises » d'exportation.
5. Limitation des importations en ce qui est strictement nécessaire à la vie.
6. Augmentation du prélèvement sur les exportations jusqu'à saisie complète du bénéfice sur les cours du change.
7. Prélèvement accéléré du Reichsnotenopfer.
8. Prélèvement immédiat des impôts en vigueur jusqu'ici.
9. Forte imposition des bénéfices réalisés par le commerce des devises et des effets.
10. Contrôle des entreprises économiques privées.

Italie

Convocation de la Chambre

Dans la réunion de mardi, le Conseil des ministres s'est occupé de la reprise des travaux parlementaires, en fixant l'ouverture de la Chambre au 24 novembre.

Le président du Conseil a fait un exposé de la situation générale intérieure. Le bureau de presse du ministère de l'Intérieur confirme que la plus complète solidarité règne entre les membres du cabinet.

Après la grève de Rome

Le «Corriere della Sera» invite M. Bonomi à faire montre de beaucoup plus de sévérité à l'égard des cheminots et demande l'application de l'article 56 de la loi du 7 juillet 1907 réglant l'organisation des services publics et interdisant la grève dans ces services. Il rappelle que M. Nitti, qui, en son temps, ne voulut pas appliquer cet article, succomba devant l'opposition énergique de l'opinion publique.

Après Rome, Gènes

MILAN, 16. — L'«Avanti» annonce que la grève générale a été proclamée dans la Ligurie à partir de mardi à minuit. Il s'agit d'une grève de solidarité avec les ouvriers métallurgistes. Le comité exécutif des organisations ouvrières qui a son siège à Gènes a publié un manifeste invitant les ouvriers de toute catégorie à quitter le travail.

Entre fascistes et socialistes

Le «Popolo d'Italia» annonce que le traité de pacification conclu entre les socialistes et les fascistes, il y a quelque temps, doit être considéré comme caduc à partir du 15 novembre. Le journal invite tout le monde à en prendre note. Le comité directeur du parti national fasciste fixera la ligne de conduite du parti pour l'avenir.

ETRANGER

Magasins pillés. — A Neukârn (Berlin), la foule a fait soudainement irruption dans un certain nombre de magasins de comestibles et les ont mis au pillage, avant que les commerçants, ainsi assaillis, eussent le temps de quérir la police.

A la suite de cet incident, de nombreux magasins ont fermé. Des renforts de police se sont rendus sur les lieux.

Un douanier badois tue un fuyard. — Mardi, en territoire badois, trois hommes qui, apparemment, cherchaient à pénétrer en Suisse sans passeport, ayant été interpellés par les gardes frontières allemands, deux d'entre eux s'arrêtèrent sur place, mais le troisième tenta de s'enfuir. L'un des gardes tira et atteignit mortellement le fugitif. Il s'agit d'un citoyen suisse, âgé de 35 ans, demeurant à Bâle.

SUISSE

Chambres fédérales. — Le Conseil fédéral a arrêté l'ordre du jour suivant de la session des Chambres fédérales qui commencera le 5 décembre.

Conseil national: postulat Huber sur la présence de fonctionnaires fédéraux au Conseil national; compte des organisations de guerre; révision des art. 81 et 82 de la Constitution fédérale concernant le régime des alcools; enfin budget des C. F. E.

Conseil des Etats: code pénal fédéral; recensement de 1920 et secours aux chômeurs.

ZURICH. — Le conseiller national Enderli a mis son mandat de conseiller national à la disposition du parti cantonal du Grütli, parce qu'il n'est pas d'accord avec la décision du congrès de Langenthal selon laquelle le parti doit refuser tous les crédits militaires tant que les revendications du parti ne seront pas réalisées. M. Enderli ne pourra pas non plus voter contre le budget dans le sens des décisions du même congrès. Il prie le comité cantonal de lui donner l'occasion de motiver sa décision au prochain congrès cantonal.

BERNE. — Des malfaiteurs demeurés complètement inconnus ont pénétré par effraction dans les bureaux de la gare de Laupen et se sont emparés d'un coffre-fort que l'on a retrouvé vide près d'un bois, au bord de la Sarine. Il contenait 2500 fr.

SCHWYZ. — A Oberdorf-Lachen, deux petites maisons d'habitation avec leur mobilier ont été complètement brûlées. L'une appartenait à la veuve Düggen, chiffonnière. Le propriétaire de l'autre maison, M. Balthasar Schwytzer, 85 ans, est resté dans les flammes.

TESSIN. — Lundi s'est réunie à Bellinzona la grande commission de la Constituante pour la deuxième lecture du projet de constitution. Au nom du groupe libéral-radical, M. Garbani-Nevini a déclaré qu'en raison de la réaction qu'avait produite dans ses rangs les deux articles 11 (indépendance de l'église catholique) et 24 (enseignement religieux dans les écoles) le groupe retirait son adhésion aux deux articles acceptés à Airolo. Il aurait fait des concessions sur le système d'élection du Conseil d'Etat et du Grand Conseil si les susdits articles avaient été retirés.

Les groupes agrarien et conservateur-démocratique se sont déclarés surpris de ce changement et ont répondu qu'ils ne pouvaient pas aller contre la volonté manifeste de la grande majorité du peuple.

M. Bertoni (gauche), pour son compte personnel, déclare qu'il aurait voté l'article 11 qui représente une conquête libérale. A la votation, l'article 11 a été adopté par 11 voix (9 députés de droite, 1 agrarien et M. Bertoni) contre 9 (7 députés de gauche, 2 socialistes) et 2 abstentions (2 membres de la gauche). A l'article 24, il y a eu 10 voix affirmatives, 10 négatives et 2 abstentions (socialistes). La votation sera renouvelée dans une autre séance. L'article 65 (système d'élection du Conseil d'Etat) a été adopté selon le projet élaboré par les trois groupes de minorité.

FRIBOURG. — On dit à Fribourg que l'arrestation de M. J. Figi, directeur de la Banque commerciale fribourgeoise, a eu lieu à la suite d'une plainte déposée par le conseil d'administration de cet établissement.

On reproche au directeur sa mauvaise gestion. Il aurait notamment accordé des crédits trop élevés sans garanties suffisantes et sans en avoir averti préalablement le conseil d'administration.

VALAIS. — Dimanche soir, s'est déroulé dans le paisible village d'Héremence (Valais), un drame rapide et sanglant. Trois jeunes agriculteurs du village, dont les familles vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence, se disputèrent pour des motifs futiles. La dispute dégénéra bientôt en rixe et il y eut des coups de couteau. Un des trois antagonistes, Casimir Sepey, frappé au cœur, tomba, et expira deux minutes après. Les deux autres, Xavier S. et Martin P., furent appréhendés par les gendarmes et conduits à Sion à la disposition du parquet. Xavier S., qu'on soupçonne avoir porté à Casimir Sepey le coup mortel, avait lui-même quelques blessures toutes superficielles. On suppose qu'il s'est blessé lui-même pour pouvoir déclarer qu'il s'est trouvé en état de légitime défense.

Le Grand Conseil valaisan a adopté un décret concernant la construction d'une école normale et a accordé dans ce but un crédit de 400,000 fr.

VAUD. — Le Grand Conseil vaudois a voté un projet de loi interdisant le commerce, la détention et l'usage des stupéfiants, opium, cocaïne, morphine, etc., prévoyant des amendes de 500 à 5000 fr.

Le Conseil communal du Châtelard va être saisi par la municipalité de cette commune d'une proposition lui demandant de décider la fusion des deux communes de Châtelard et des Planches, pour constituer une «Commune de Montreux», qui reprendra l'actif et le passif des deux communes fusionnées et qui constituera de nouvelles autorités communales et municipales dans les trois mois qui suivront la ratification de la fusion par le Grand Conseil vaudois.

La troisième commune constituant l'agglomération de Montreux, la commune de Veytaux, a refusé de se prêter à une fusion.

La commune de Montreux aura une superficie de 3255 hectares et une population d'environ 18,000 habitants, qui en fera la seconde ville du canton de Vaud. Vevey, avec 14,000 passera au troisième rang.

Les fouilles de la grotte et de l'abri sous roche des Dentaux (Rochers-de-Naye) ont été rendues difficiles par le terrain glaiseux, l'humidité de la grotte et des blocs éboulés sur le plancher qu'il a fallu faire sauter. Une tranchée faite dans le sol de la grotte pour en trouver le plancher a atteint 3 m. 50. C'est à 1 m. 30 et 1 m. 50 que se trouve la couche à ossements; on s'est avancé dans la grotte jusqu'à une profondeur de 15 mètres et c'est toujours dans la couche de 1 m. 20 à 1 m. 30 qu'on a trouvé des dents et des ossements d'ours. Les témoins de l'industrie humaine sont en très petit nombre; néanmoins les objets recoltés font ressortir l'importance des fouilles.

GENEVE. — Mercredi matin, vers 2 heures, un violent incendie a pris naissance au centre du village de Prégny dans une dépendance appartenant à M. Dessibourg, cafetier. Le feu prit une si grande extension qu'on craignit à un moment qu'un pâté de maisons fût la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à 10,000 fr.

Chronique genevoise

(De notre corresp.)

Genève, 15 novembre.

Le peuple genevois vient de procéder au renouvellement de son Conseil d'Etat. Cette élection n'aura pas d'histoire, car, malgré le bruit fait avant les journées des 12 et 13 novembre et les violentes attaques de la dernière heure dirigées contre nos gouvernants, on pouvait, sans beaucoup d'imagination, admettre que l'ancien conseil serait réélu sans difficulté, ce qui se produisit effectivement.

Les radicaux, devenus aussi impopulaires que possible, sont une fois de plus évincés; ils ne pouvaient s'attendre à mieux, vu l'incohérence de leur politique, leurs alliances avec l'extrême gauche et le peu de logique de leur attitude en face des pleins pouvoirs qu'ils approuvent à Berne et honnissent à Genève.

Il est intéressant de constater à ce propos que M. Boveyron, radical de vieille roche, renié par les siens depuis un an, sort bon premier de la consultation populaire.

Les socialistes, eux, allaient, comme les radicaux, seuls au scrutin, en vue de se compléter. Ils avaient même exigé qu'aucun de leurs candidats ne figurât sur une autre liste. Ils ont fait un peu plus de six mille voix, alors qu'ils escomptaient en réunir deux mille de plus. Aucun de leurs candidats ne passe.

Les démocrates (libéraux), les indépendants (conservateurs catholiques) et les jeunes radicaux, formant ce qu'on a appelé le bloc national, ont eu aisément le dessus, réunissant de 10,000 à 17,000 suffrages en chiffre rond.

C'est en somme la victoire des partis de l'ordre et des pondérés; l'électeur en a assez des incartades socialistes dans tous les domaines, de leurs tentatives de chambardement, autant que de la politique louvoyante des héritiers de Favon. Ces derniers, de plus en plus déshabillés et sans chef, ne paraissent pas devoir de si tôt reprendre les rênes du pouvoir, non plus que le chemin de l'hôtel de ville.

Le gouvernement, réélu pour une nouvelle période triennale, se trouve en présence de problèmes sérieux, tant économiques que financiers. Le chômage, les impôts, le ravitaillement vont l'occuper plus que jamais. La caisse de l'Etat somme creux, le contribuable est à bout de souffle. Il n'en faudra pas moins «couper les deux bouts». Violentement attaqué par ses adversaires radicaux et socialistes, quoique sans raison vraiment sérieuse, à propos de la gestion des finances et des services d'approvisionnement, le Conseil d'Etat devra, s'il veut vaincre les difficultés de toutes sortes auxquelles il se heurtera, faire preuve de beaucoup de fermeté et de prudence. Il a montré que, jusqu'ici, ces deux qualités ne lui font pas défaut.

Les sports

(De notre corresp. particulier.)

Le championnat suisse. — La journée de dimanche s'est terminée par des résultats surprenants, Cantonal-Neuchâtel, que d'aucuns, d'après les premiers matches, voyaient de loin en tête du classement, a subi la première défaite contre Chaux-de-Fonds par 2 à 3. Cantonal garde ses chances à côté de Servette, qui a joué deux matches de plus. Les «grenats» ont aussi un point précieux aux Stelliens Chaux-de-Fonniers, par un résultat nul: 2 à 2. Etoile a déposé protégé contre l'arbitrage de ce match. Fribourg se voit encore relégué à la dernière place, ayant dû laisser la victoire au Montreux-Sports par 1 à 0. Genève et Lausanne-Sport (1 à 1) ne semblent pas être appelés à jouer les rôles d'outsiders dangereux.

La grande surprise du jour, en Suisse centrale, est sans doute la victoire de Nordstern (1 à 0) sur les leaders régionaux, le Lucerne F.C. Ces derniers ont dû se déplacer avec des remplaçants pour Sormani et Halter, les deux meilleurs joueurs; on comprend que les points acquis par les Ballois ne suffisent pas à dé-

montrer leur force réelle. Lucerne garde encore le commandement avec deux points d'avance sur Bienne, qui restait victorieux des Old Boys par 4 à 0. Berne a complètement déjoué les pronostics en battant Young Boys, son rival local par 3 à 2. Dans un match d'entraînement Aarau a battu Young Fellows-Zurich par 2 à 0.

En Suisse orientale, Blue Stars a infligé une cuisante défaite au Zurich F.-C. par 5 à 2. Grasshoppers a gagné les deux points de sa partie contre Bruhl-St-Gall (4 à 1). Enfin le champion régional de série B, le Baden F.-C. a eu raison de Neumünster 1 par 3 à 1.

Le tableau de dimanche prochain prévoit les parties suivantes: Cantonal-Lausanne-Sports, Etoile-Fribourg, Montreux Sports-Genève, Old Boys-Nordstern, Young Boys-Basel, Aarau-Berne, Young Fellows-Winterthour, Grasshoppers-Neumünster, St-Gall-Zurich.

Voici le classement à ce jour:

Table with columns: Suisse romande, Servette, Chaux-de-Fonds, Cantonal-Neuchâtel, Etoile, Genève, Montreux-Sp., Lausanne-Sp., Fribourg, Suisse centrale, Lucerne, Bienne, Aarau, Young Boys, Nordstern, Berne, Bâle, Old Boys, Suisse orientale, Saint-Gall, Grasshoppers, Blue Stars, Zurich, Bruhl, Winterthour, Neumünster, Young Fellows. Includes Goals and Points columns.

CANTON

Initiative douanière. — Les délégués des sociétés coopératives de consommation du Jura bernois et du canton de Neuchâtel, réunis à Corgémont le 23 octobre écoulé, ont eu à s'occuper de l'initiative à prendre à l'égard de l'initiative fédérale lancée contre les tarifs douaniers. Considérant que l'Union suisse des sociétés de consommation a pris position en faveur de l'initiative, que les nouveaux tarifs constituent une charge excessivement lourde qui frappe surtout les classes laborieuses, qu'ils compromettent gravement les intérêts économiques du pays en provoquant les représailles des Etats voisins, ces délégués, à l'unanimité, ont décidé d'appuyer de toutes leurs forces l'initiative constitutionnelle, d'en recommander la signature à tous les consommateurs, et de s'efforcer à faire aboutir la votation populaire.

Travers. — Dans sa dernière séance, le Conseil général de Travers a voté un crédit de 2200 francs pour la construction de chemins de traîne et d'un chemin à chars dans la Côte Lambercier. Il a également accordé au Conseil communal un crédit de 1550 fr. pour l'achat d'une balance indispensable aux abattoirs et son installation. Pour poursuivre les travaux de canalisation de fontaines, un autre crédit de 2000 fr. a été voté. Ces trois travaux seront faits en majeure partie par des chômeurs.

Dombrosson (corr.). — Notre village traverse une période bien agitée. D'abord, la paroisse indépendante a eu le grand regret de voir partir son pasteur dévoué, M. G. Parret-Gentil, qui pour des raisons de santé surtout, a pris la détermination de répondre affirmativement à l'appel de l'Eglise libre d'Avenches. En effet, le champ d'activité, dans notre paroisse et celles avoisinantes, pour un pasteur ou un docteur, est immense; il faut certainement des hommes jeunes et robustes pour courir par monts et vaux et par toutes les intempéries, pour visiter paroissiens et malades.

Les autorités communales issues des élections du mois de mai, se trouvent en présence de très graves problèmes: Pénurie d'eau, chômage, renouvellement du contrat pour la fourniture du courant électrique par la Compagnie des forces bernoises; tout autant de questions très importantes à traiter et à résoudre.

Chacun se préoccupe avec beaucoup d'intérêt et même d'émotion, de la nomination du directeur de l'orphelinat Borel. En effet, M. Paul Favre et son épouse nous quittent après plus de 25 ans d'activité féconde à l'orphelinat Borel. M. Paul Favre a présidé bien souvent avec beaucoup de maîtrise, de loyauté et d'impartialité les séances du Conseil général. Faisant partie de droit de la commission scolaire, il a été également appelé à diriger ses travaux et cela avec toute la compétence acquise durant de nombreuses années d'enseignement. C'est une perte sensible pour notre village.

Maintenant, chacun a les regards tournés vers les sous-commission et commission auxquelles est dévolu le devoir de nommer son successeur, digne de l'œuvre à continuer ou à accomplir encore.

Les suppositions vont grand train; on connaît ou on croit connaître les candidats qualifiés restés en compétition jusqu'au dernier moment; et, tout en donnant confiance aux autorités appelées à résoudre cette affaire, le public espère pourtant qu'on désignera avant tout un homme de cœur, jeune encore, énergique, accompagné d'une épouse aimant les enfants, pratiqué et capable de diriger, soit d'administrer ce tout grand ménage.

Il faut veiller à l'éducation de tous ces enfants pour le bien général du pays, avant de décider par exemple en faveur de la candidature d'un fils de paysan qui se préoccupe peut-être davantage du rendement de la ferme. Il faut une directrice simple de goûts, mais dont le maintien, la distinction et l'éducation soignée rayonnent et s'imposent surtout aux mères de familles chargées d'inculquer les principes moraux aux enfants.

Chacun espère qu'on fera abstraction, en cette nomination, de toutes questions politiques, religieuses ou considérations de famille, et qu'on donnera cette place, pleine de responsabilités matérielles et morales, aux personnes les plus qualifiées, dont les antécédents accusent une sérieuse garantie, cela pour le bon renom de notre institution, sa prospérité et le bien-être de nos orphelins.

NEUCHÂTEL

Végétation. — On nous a apporté des Carrels une branche de pommier qui, en dépit du froid de ces derniers jours, porte des fleurs et de toutes petites pommes. Voilà un phénomène qu'on n'a eu guère l'occasion d'observer jusqu'ici.

Société Industrielle et commerciale. — Le comité de la Société industrielle et commerciale a procédé mardi à un échange de vues préliminaire sur la question du tarif douanier et des interdictions d'importation, et décidé de mettre cet objet à l'ordre du jour de sa séance du commencement de décembre.

A la demande de l'Administration des postes, et dans le but de faciliter le service, il a décidé de priver les maisons de commerce, banques, etc., de ne pas attendre au dernier moment avant la fermeture des guichets, à midi 1/2 et 6 1/2 h., pour la consignation de leurs envois (paquets, envois recommandés, etc.). En choisissant les heures les moins chargées, ces maisons, tout en soulageant le personnel postal, y trouveront de leur côté un avantage appréciable, en ce sens que leurs employés pourront être servis plus rapidement.

Le département cantonal de police a soumis au préalable de la Société industrielle et commerciale une requête et un projet de loi concernant une réglementation éventuelle de la vente des tabacs et cigares. Le comité, après avoir pris connaissance de ce projet de loi, sur lequel les intéressés eux-mêmes sont loin d'être tous d'accord, a décidé de répondre au département de police qu'il ne trouve pas que ce projet réponde à un besoin, et qu'il n'y a pas lieu de réglementer le commerce des cigares et tabacs.

Question ecclésiastique. — La paroisse indépendante de notre ville a consacré déjà deux soirées à l'étude du projet de constitution ecclésiastique élaboré par la commission dite des XVIIII, en vue de l'union des Eglises. Elle en a abordé les deux premiers points: la confession de foi et le mode d'adhésion à l'Eglise. Par 306 voix contre 185, l'assemblée de lundi soir a pris en considération le texte de la confession de foi proposé par les Dix-huit. Elle a voté toutefois un ou deux amendements, ainsi le remplacement du mot «réformé» par celui d'«évangélique» dans le titre de la nouvelle Eglise.

L'assemblée a également admis le texte concernant les conditions d'entrée dans l'Eglise, mais après avoir demandé à la presque unanimité, la suppression de l'adhésion à l'Eglise par le simple paiement d'une contribution.

Littérature.

On nous écrit: Avec sa bonne grâce habituelle, Mme Gagnébin nous a parlé jeudi dernier de l'œuvre de Girardoux, ce romancier qui possède l'art de la récréation, art d'origine anglo-saxonne, qui sait unir l'humour à la mélancolie. Le style de Girardoux léger et moussu est vraiment français. Mme Gagnébin termine la séance en nous lisant quelques pages amusantes de «Susanne et le Pacifique», cette jeune fille qui échoue dans une Ile déserte et la peuple de ses rêves, en y trouvant la force et la joie de vivre.

La leçon du 17 sera consacrée à Larbaud et à Morand.

Sports. — Le British Rugby football club de Neuchâtel, qui est rattaché à l'association anglaise s'en ira jouer dimanche à Genève contre le Servette Rugby F.-C.

Théâtre. — Une histoire, assez banale que celle dont Emile Augier a tiré la substance de sa charmante «Aventurière». Maints écrivains ont brodé sur le même thème et dépeint des aventuriers de toute nature; ce sont, presque toujours, des femmes sans principes et sans cœur dont l'énergie se dépense à atteindre un but nettement déterminé et auquel elles sacrifient tout. Les uns désirent la richesse, d'autres préfèrent jouer un rôle ou occuper une situation en vue dans la société; l'aventurière d'Augier, Clorinde, est dans ce dernier cas. Ancienne comédienne, son passé lui pèse; elle est lasse de supporter le mépris des honnêtes gens et veut faire une fin honorable.

Accompagnée de son frère, une espèce de soudard, elle change de pays. En Italie, un riche seigneur déjà âgé s'éprend d'elle. Les enfants de celui-ci sont opposés à l'union de leur père avec une femme qu'ils jugent être une intrigante; ils entreprennent de la démasquer et finissent par arriver à leurs fins. Le vieux seigneur se console en unissant sa fille à un jeune neveu; il a du reste eu la joie de revoir son fils, parti depuis de nombreuses années et revenu juste à temps pour lui ouvrir les yeux au sujet de Clorinde.

Toute la pièce se joue sans un seul changement de décors, et malgré cela l'intérêt des spectateurs ne faiblit point; c'est que les vers d'Augier sont très agréables à entendre et qu'ils sont dits par des acteurs de grand talent. L'interprétation de l'«Aventurière» par la troupe des tournées Zeller a été excellente; il ne pouvait en être autrement si l'on songe qu'elle compte des artistes tels que Jeanné Delvaire, Georges Le Roy, de la Comédie française, Jehan Le Gal, du Théâtre Sarah Bernhardt, pour ne parler que des principaux.

Etat civil de Neuchâtel

Promesse de mariage Robert-Aldred Mélanjolie-dit-Savoie, architecte, à Neuchâtel, et Alice-Emilie Bonhôte, à Pesoux.

Mariage célébré Christian Zurbrugg, représentant de commerce, et Maria Clerc, née Giot, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Naissances 12. Charles-Louis, à Charles-Louis Bernasconi, vigneron, à Auvier, et à Angèle-Esther, née Ruchat. 13. André-Rosette, à Marcel-Léon Borel, horloger, et à Cécile-Emma, née Ruchat.

Partie financière et commerciale

Table with columns: Bourse de Genève, du 16 novembre 1921. Actions: Banq. Nat. Suisse, Soc. de banq. S., Comp. d'Escom., Crédit suisse, Union fin. genev., Ind. genev. d'gaz, Gaz Marseille, Eco-Suisse élect., Electro-Giro, Mines Bor priv., P. ord., Gaïsa, Paris, Chocul, P.-C.-K., Nestlé, Chaudron, S. fin., Sijet, Contr. charb. bord., Obligations: 5% Fed., 4 1/2% V, 4% V.

Les changes sont de nouveau modérément faibles les Scandinaves, faute d'affaires suivies, ont des écarts rapides dans les deux sens. Bucarest n'est plus coté en attendant le résultat des manœuvres du gouvernement roumain, dont le sans-gêne dépasse les limites. En Bourse, hausse des Fédéraux A.K. 878, 80, 1, 2, 1 1/2, 2, 3, 4, 3, 886 (+ 6 1/2 sur lesquels les ventes suisses-allemandes paraissent terminées. Hausse des S. Italie-Suisse en reprise sur le bon effet produit par les déclarations faites à l'assemblée; l'entreprise marche bien, espérons qu'il y aura de même du change italien. Sur 16 actions, 5 en baisse, 2 en hausse, Paulo 290, 89, 8, 9, 90, 91 (+ 8), Sijet 312, 13, 15, 14 (+ 7).

Conseil général de la Commune

Séance du 16 novembre

Nominations. — Par 27 voix, M. Jules Turin est nommé secrétaire, en remplacement de M. Léon Meystre, élu premier vice-président dans la dernière séance.

À la place de M. Th. Krebs, démissionnaire, M. Pierre Wavre est nommé membre de la commission financière pour 1922, par 27 voix.

Budget pour 1922. — M. H. Haefliger a été élu à la lecture du projet de budget et surtout du rapport du Conseil communal; il a cherché en vain l'expression de l'attitude de celui-ci vis-à-vis de la situation financière compromise de notre ville et les mesures d'économie qu'il faut prendre pour rétablir l'équilibre de nos finances.

Ce va être la tâche de la commission financière d'épurer sérieusement le projet de budget. Elle aura à rechercher les causes du déficit.

M. Haefliger estime que sur certains postes d'acquisitions, on devrait pouvoir faire des économies, plusieurs matériaux ayant diminué de prix; on a indiqué au budget les prix de l'année dernière.

S'il n'est guère possible d'augmenter les recettes, il faut voir sérieusement si l'on ne peut pas faire des économies importantes en examinant attentivement chacun des postes du budget.

M. P. Wavre demande que la commission financière examine si le Conseil communal a tenu suffisamment compte des postulats votés l'an dernier par le Conseil général pour les économies à réaliser. Il aurait désiré que la question des dépenses extraordinaires (chômage entre autres) fut touchée dans le rapport du Conseil communal.

M. G. Béguin appuie le point de vue des orateurs précédents. Le Conseil ayant nommé à l'hôpital des Cadolles un fonctionnaire nouveau dans le but de réaliser des économies dans l'administration, on devrait en trouver l'effet dans le budget.

M. E. Richème rappelle qu'il avait été question d'une porcherie qui utiliserait les déchets de l'hôpital des Cadolles; il demande qu'on étudie la question.

M. L. Meystre se demande, puisque l'école de mécanique devient trop petite, si l'on ne pourrait pas supprimer la section d'horlogerie, ce qui éviterait de construire des locaux nouveaux.

M. Siebenmann pense qu'on pourrait réaliser des économies sur le chauffage des bâtiments publics.

M. J. Turin est opposé à la réduction de 500 francs qui est prévue à la subvention accordée à la Musique militaire.

M. P. Favarger pense qu'il faut se méfier des bonnes affaires qu'on croit faire et des cadeaux qu'on nous fait; il en veut voir preuve les dépenses que nous vaut le chalet Perrenod donné à la commune.

M. Max Reutter est heureux que la discussion qui vient de se dérouler ait mis surtout l'accent sur les économies qu'il nous faut absolument réaliser. Depuis 1914, nos dépenses ont exactement doublé, c'est dans l'ordre des choses; tout a doublé. Le Conseil communal n'est pas toujours soutenu dans ses tentatives de faire des économies; c'a été la cas particulièrement pour les commissions scolaires qui n'ont pas toujours tenu compte de la situation difficile de la ville.

On a reproché au Conseil communal de ne pas parler de l'avenir, mais la situation est si troublée qu'on ne peut vraiment pas préjuger de l'avenir; nous sommes trop dans l'incertain. Quant au chômage, les crédits votés jusqu'ici doivent nous suffire à occuper les chômeurs pendant l'hiver.

M. J. Wenger relève la contradiction qu'il y a dans le discours de M. Haefliger qui demande à la fois des économies et critique celles que le Conseil communal propose.

M. E. Bourquin insiste pour qu'on ne supprime par la subvention de 500 fr. que la commune accorde au foyer des écoliers.

Par 28 voix sans opposition, le rapport du Conseil communal est renvoyé à la commission financière.

Service médical des indigents. — Le Conseil communal propose une révision du règlement du service médical gratuit en faveur des indigents, dont la principale disposition consiste dans l'augmentation des honoraires que les médecins demandent à la commune dans ces cas.

Le docteur Humbert demande le renvoi à une commission, le texte du règlement proposé lui paraissant à revoir.

M. Favarger rend hommage au désintéressement du corps médical, qui accepte un traitement aussi modeste que celui qui fixe ce projet de règlement.

Par 29 voix, le rapport est pris en considération et, par 25 voix, renvoyé à une commission de cinq membres, composée de MM. Gacond, Roulet, Humbert, Paris et L. Gauthier.

Four crématoire. — M. Favarger appuie vigoureusement la proposition du Conseil communal. À ce propos, il rompt une lance en faveur des concessions particulières.

M. L. Meystre demande le renvoi à une commission.

M. Humbert s'oppose à l'emplacement proposé, qui est trop voisin des maisons; il demande également le renvoi à une commission.

M. Crivelli appuie la critique de M. Humbert. Le rapport est pris en considération par 28 voix et renvoyé à une commission de 7 membres, composée de MM. L. Meystre, Humbert, Siebenmann, Favarger, Chable, Quinche et Dubois.

Cimetière. — Contrairement à ce qui se pratique actuellement, le Conseil communal propose de ne pas recommencer la numérotation des inhumations chaque année. Ceci pour éviter des faux-frais nécessités par le changement des numéros des piquets métalliques de chaque tombe lorsque, au bout de l'année, il en reste d'inemployés.

Adopté par 29 voix sans opposition.

Bois de l'Hôpital. — M. Haefliger, tout en ne s'opposant pas à voter ce crédit, se demande s'il n'est pas un peu exagéré.

M. E. Borel explique que les 2500 fr. demandés sont nécessaires.

M. Haefliger réplique que, dans ces conditions, on aurait meilleur temps de confier ces travaux à l'industrie privée.

Par 29 voix, sans opposition, le crédit de 2500 fr. est voté.

Port de la Maladière. — M. Paul Savoie-Petitpierre expose que ce port est indispensable; d'autant plus que son aménagement permettra à la commune de mettre enfin à la disposition de la Société de navigation à vapeur le chantier qui lui est absolument indispensable. La jetée, dont le Conseil communal propose la construction, servirait précisément à délimiter l'emplacement de ce chantier. L'ensemble du rapport est pris en considération par 28 voix et renvoyé à la commission du plan d'alignement, tandis que la demande de crédit elle-même est renvoyée à une commission spéciale de 5 membres formée de MM. Savoie-Petitpierre, J. Béguin, Turin, Herren et Nobs.

Aggrégation. — M. P. Savoie-Petitpierre développe sa motion invitant le Conseil communal à faire des démarches auprès du Conseil d'Etat en vue de modifier la loi sur les com-

munes en ce qui concerne l'aggrégation des Suisses d'autres cantons.

Pour augmenter la proportion des Neuchâtelois originaires du canton par rapport aux Suisses d'autres cantons aggrégés au canton — proportion qui était alors de 45 % — on vota, en 1888, une loi spéciale qui n'a pas déployé des effets appréciables. En temps normal, cette situation n'a pas grand inconvénient; par contre, les difficultés économiques actuelles ont fait tomber plusieurs des agrégés à la charge de la commune. Il conviendrait donc de diminuer les agrégations, ou moins aussi longtemps que durera la crise; on pourrait supprimer, par exemple, la gratuité des agrégations des Suisses ou établir une limite d'âge.

M. Wavre fait remarquer qu'il s'agit en réalité d'une révision constitutionnelle et que le Conseil général ne peut qu'attirer l'attention du Conseil d'Etat sur ce point.

M. Spinner s'oppose à cette motion; il recommande par contre, d'examiner minutieusement chaque cas particulier.

Par 14 voix contre 11, la motion est repoussée.

Congrès. — M. G. Béguin développe la proposition qu'il a signée avec six de ses collègues socialistes et demandant qu'en compensation du travail fourni par leur épouse, les congrégations jouissent gratuitement d'un appartement, du chauffage, de l'éclairage et du gaz pour la cuisine.

M. Wavre est opposé à cette proposition parce que les traitements ayant été stabilisés, la modification proposée constituerait une espèce d'augmentation.

Pour M. Bourquin, au contraire, en fixant les traitements, on a admis implicitement la gratuité. Il appuie donc la proposition de M. Béguin. La commission scolaire veillera d'une façon serrée à empêcher les abus.

La situation des congrégations est enviable, dit M. Turin, et au lieu de s'en montrer reconnaissants, ils réclament déjà.

M. Reutter demande, si la proposition est acceptée, qu'elle soit renvoyée au Conseil communal ou à une commission.

M. G. Béguin ayant déclaré qu'aucun congrégation n'ayant demandé qu'on ne soit, M. Favarger s'étonne qu'on aille au devant de désirs non exprimés.

Par 15 voix contre 12, la proposition est prise en considération et, par 14 voix, renvoyée à la commission du budget.

Session close.

Souscription en faveur de la Mission médicale suisse en Russie

M. S., 10 fr.; Anonyme, de St-Blaise, 20 fr. Total à ce jour: 60 francs.

POLITIQUE

La conférence de Washington

Tokio fait des contre-propositions

MILAN, 16. — Le « Corriere della Sera » publie le télégramme suivant de Tokio: Le ministre de la marine japonaise a télégraphié les contre-propositions suivantes à sa délégation à Washington.

Le ministre fait observer que la capacité de production des chantiers navals japonais est très limitée et elle met le Japon dans une situation d'infériorité en cas de « vacance navale ». On estime, en effet, que les chantiers américains sont capables de construire un nombre de navires quatre fois supérieur à celui des chantiers japonais. Le Japon, espère que l'Amérique admettra qu'il est juste d'autoriser le Japon à augmenter ses navires de ligne de 10 à 12 unités, si l'Amérique retire sa flotte du Pacifique et supprime le programme de 1916, le Japon est disposé à réduire son programme naval de 6 navires de bataille et de 4 croiseurs.

On est à même de confirmer que le nouveau premier ministre, M. Takamashi, a déclaré que la politique de son prédécesseur Hara ne subira pas de changement.

Les Japonais discutent

LONDRES, 16 (Havas). — D'après le correspondant du « Times » à Tokio, le département japonais de la marine a télégraphié à la délégation à Washington pour lui rappeler que si l'Amérique consent à réglementer son programme d'armement du Pacifique et à renoncer au projet des trois ans qu'elle avait élaboré en 1916, le Japon est prêt à transformer son programme de 8 pour 8 en un programme de 8 pour 4.

Le journal « Nishi Shimbun » combat le projet Hughes, qu'il déclare absurde, et considère comme impossible de discuter un projet qui n'accorde au Japon que 300 mille tonnes et qui en laisse 500,000 à l'Amérique. Le Japon, dit-il, a le plus grand intérêt à s'occuper des constructions maritimes et une suspension de dix ans lui porterait un préjudice considérable.

Ce qu'on attendait

WASHINGTON, 16 (Havas). — M. Britten, membre de la commission de la marine de la Chambre, a déposé une motion proposant de suspendre les crédits affectés à la construction de neuf cuirassés et de six croiseurs de bataille.

Conseil de la S. d. N.

PARIS, 16 (Havas). — Le Conseil de la Société des nations a tenu mercredi après midi au Petit-Luxembourg la première séance de la session extraordinaire relative aux affaires de l'Albanie.

M. Léon Bourgeois a rappelé que le Conseil était réuni sur la demande du premier ministre britannique. Le Conseil a décidé de renvoyer la discussion à une séance publique qui aurait lieu jeudi à 10 h.

En route pour Madère

LONDRES, 16 (Havas). — Le croiseur britannique « Cardiff », à bord duquel se trouve l'ex-empereur Charles et l'ex-impératrice Zita, est arrivé à Gibraltar le 16 novembre au matin. On croit savoir qu'il repartira immédiatement pour Madère après s'être réapprovisionné.

PARIS, 16 (Havas). — La conférence des ambassadeurs a tenu une séance mercredi 15 novembre. Elle a envisagé les conditions dans lesquelles l'entretien de l'ex-roi Charles et de sa famille pourra être assuré et elle a pris ses dispositions pour provoquer à cet effet une décision rapide des gouvernements intéressés.

Chronique bernoise

Nouvelles restrictions

Le Conseil fédéral, mercredi, a tenu une séance extraordinaire pour discuter sur les nouvelles restrictions d'importation dont il croit devoir nous gratifier.

Ces restrictions sont nombreuses et électorales: graux d'avoine, broderie, produits d'orge, articles de cellulose et certains articles de caoutchouc, articles pour tailleurs de pierre,

émeri, poêles de castelles, sonneries, timbres avertisseurs pour vélos, pendules, coucous et réveils, machines à calculer, orgues, manchons à incandescence, thermomètres, manomètres et autres instruments de ce genre.

Il s'agit en très grande majorité d'articles qui venaient d'Allemagne et que la dégringolade du mark risquait de nous faire arriver en pluie.

La session d'hiver des Chambres fédérales, qui va s'ouvrir le 5 décembre, a un programme sérieusement chargé, comme nous le disions dans notre chronique d'hier.

105 objets décorent le programme, parmi lesquels des affaires de conséquence, telles que le rapport de neutralité (Réd. — Est-il vraiment si important que cela?), les allocations de renchérissement au personnel fédéral, le budget de l'Etat des C. F. F. et de l'alcool, la plainte de la maison Huber contre l'office de l'alimentation, etc.

Les élections seront importantes, car il y aura à désigner le président et le vice-président de la Confédération, ainsi que le président et le vice-président du Conseil national.

Le président de la Confédération pour 1922 sera de toute évidence M. Haab. Ce magistrat populaire entre tous est assuré d'une élection brillante. La vice-présidence revient à M. Scheurer.

Terpsichore au secours de Polymnie

Les étudiants de Berne organisent pour le 19 novembre, au Casino, une soirée littéraire et dansante au bénéfice de la caisse de la Société des écrivains suisses. Dans la première partie de la réunion, on lira des œuvres de Hermann Hesse, de Simon Gfeller et Robert de Traz. Dans la seconde, on ne lira rien du tout, mais on dansera ferme.

C'est ainsi que les Muses s'entraident et que celles qui, telle Terpsichore, ont des fidèles à n'en pas savoir que faire, usent de leur faveur pour secourir leurs malheureuses sœurs.

Changement d'horaire

Les Neuchâtelois qui viennent passer la soirée dans la Capote fédérale pourront désormais jouir 25 minutes plus tôt des délices de la capitale. Car le dernier train pour Berne partira désormais de Neuchâtel à 20 heures 08. C'est ce qu'on nomme un train de nuit. Pour revenir, dame, on a les trains du matin.

Une conférence financière à Berne

Lundi à eu lieu à Berne, sous la présidence de M. Guggisberg, conseiller municipal, une conférence des directeurs des finances des principales villes suisses.

M. Guggisberg a présenté un rapport sur le timbre sur les coupons.

Il a été décidé de se mettre en rapports avec les autorités fédérales pour obtenir un dégrevement, car certaines villes se trouvent ainsi trop pesamment chargées; en outre, de recommander aux municipalités d'adresser aux autorités cantonales des requêtes pour leur demander de participer au produit du nouvel impôt de guerre renouvelé.

Enfin, il a été décidé de créer à Berne un office central qui étudiera les questions financières de nature à intéresser les villes suisses.

Bon appétit, Messieurs!

En attribuant hier aux seuls socialistes de Berne l'idée d'introduire à propos du transfert du service de contrôle des recettes des C. F. F. à Saint-Gall, nous faisons tort aux dits socialistes et leur en devons ici des excuses.

En effet, un conseiller national qui n'a jamais passé par goûter la doctrine collectiviste, M. Freiburghaus, interpellera au Grand Conseil le gouvernement bernois pour lui demander comment il pense conserver à Berne ce service de contrôle.

Où nous avions vu une simple querelle... de socialistes, il convient donc de voir une querelle... de Bernois.

Le conseil exécutif du grand canton sera-t-il mieux placé que le conseil communal de la ville fédérale pour intervenir dans une question de la compétence des chemins de fer fédéraux? On peut se le demander. Ce qu'il est bon de souligner, c'est le sans-gêne avec lequel on traite les cantons confédérés dans le grand canton. Les Neuchâtelois en ont éprouvé les effets à plus d'une reprise: la dernière fois, ce fut lorsqu'ils donnèrent leurs millions pour établir une ligne « directe » entre Neuchâtel et Berne, et qu'il en résulta une voie de communication servant à merveille les intérêts bernois, mais non les intérêts neuchâtelois dans la mesure où ceux-ci avaient versé les fonds indispensables à la « Directe ». Aujourd'hui, c'est à Saint-Gall que Berne entend disputer les deux cents fonctionnaires du service de contrôle des recettes ferroviaires, — Berne qui a déjà bénéficié, si bénéficie il y a, de la création de l'armée des fonctionnaires que M. Schulthess a fait sortir de terre à son commandement pour ses monopoles et autres entreprises inconstitutionnelles.

Verrons-nous surgir un nouveau Ruy Blas pour dire aux Bernois:

— Bon appétit, Messieurs! F.-L. S.

NOUVELLES DIVERSES

L'emprunt bernois. — L'emprunt de 25 millions à 5 1/2 % a été couvert en deux jours. La souscription était ouverte du 14 au 18 novembre, mais les banques qui s'en étaient chargés s'étaient réservé le droit de clôturer la souscription plus tôt afin de permettre une répartition complète.

Une commune en faillite. — On annonce de Lugano que la commune de Davosco-Soragno s'est déclarée en faillite.

Incendie à Mürren. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie a éclaté à l'hôtel Bellevue à Mürren, actuellement fermé et inhabité. On ne connaît pas les causes de l'incendie; l'alarme ayant été donnée assez tôt, le feu a été éteint rapidement. Le propriétaire, actuellement à l'étranger, subit des dommages importants.

Bébé ébouillanté. — A Genève, trompant la surveillance maternelle, un bébé de deux ans s'est renversé sur la poitrine un récipient d'eau bouillante, qui l'a brûlé grièvement. On l'a conduit à l'hôpital dans un triste état.

La quinzaine thermique. — Novembre est toujours la chute dans l'hiver. Après quelques journées douces et pluvieuses, une tempête du nord-ouest nous amena le froid et un courant de bise d'une violence inouïe prit le dessus. Ce fut le début des fortes gelées et l'on vit le thermomètre descendre jusqu'à 7° au-dessous de zéro. Le contre-courant de bise, abîmé par des tempêtes sur la Méditerranée, a été l'un des plus violents enregistrés jusqu'ici à cette époque de l'année. Il était digne de cœur de l'hiver. Son origine, du reste, doit être recherchée dans les régions du cercle polaire. Ce régime de fortes gelées, qui dure depuis le 8, n'a pas été le bienvenu, car il a surpris une végétation encore vivante, des arbres encore en sève et des rivières encore bien pauvres en eau. Un hiver sec et froid serait un véritable désastre pour les services des eaux et de l'électricité.

(Station du Jorat.)

À la frontière badoise. — C'est un nommé Bollinger, ressortissant allemand, domicilié à Bâle, qui a été tué au cours des incidents de frontière qui se sont produits dans les environs de Riehen. Il aurait fait de la contrebande. On a trouvé sur lui, comme sur les deux personnes arrêtées qui l'accompagnaient, diverses marchandises de contrebande. Ces deux dernières personnes sont également ressortissants allemands.

Les cambrioleurs de bijouxeries. — La police parisienne a arrêté mercredi un nommé Huignard, auteur principal d'un cambriolage commis le 19 juin à la bijouterie Levy, boulevard Saint-Martin, à Paris.

On se rappelle que le 19 juin, à 8 heures du matin, une automobile transportant plusieurs individus s'arrêtait devant la bijouterie; les occupants descendaient de voiture et se dirigèrent vers la devanture du magasin; l'un d'eux cassa la glace à coups de marteau, s'emparant de plusieurs plateaux de bijoux estimés à 800,000 fr., tandis que ses complices tiraient des coups de revolver et de carabine pour empêcher les passants d'intervenir; puis tous s'enfuirent en automobile.

La police avait arrêté plusieurs complices; mais c'est seulement mercredi que les inspecteurs découvrirent et arrêtèrent l'auteur principal du cambriolage et cinq de ses complices. Huignard a fait des aveux complets.

À propos de l'horaire d'hiver

Le nouveau système d'horaire, établi pour une année par les C. F. F. et un certain nombre de lignes secondaires, ne paraît pas encore bien compris du public voyageur. Nombre de personnes n'apportent pas assez d'attention, en consultant les horaires, aux différents signes placés en regard de certains trains, lesquels renvoient à des notes indiquant la durée de leur circulation. C'est pour cela que, chaque jour, des voyageurs ne trouvent pas le train par lequel ils comptaient partir, et, renseignement pris, constatent qu'une petite note indique que ce train circule seulement en été ou circulera à partir de telle ou telle date, etc. En effet, certains trains d'été disparaissent et sont quelquefois remplacés par d'autres trains dont l'horaire entre en vigueur à une date déterminée.

D'autre part, pour certains trains assurant le transport des ouvriers, des modifications peuvent surgir, de manière à tenir compte de l'horaire du travail dans les fabriques. C'est le cas, actuellement, pour le train 4502 de la ligne Neuchâtel-Yverdon, partant de Neuchâtel à 4 h. 25, qui assure le service des voyageurs jusqu'à Cossonay au lieu d'Yverdon et qui est en correspondance à Cossonay avec le train 1306 pour Lausanne. Le train 4543 de la ligne Neuchâtel-Verrières, partant de Neuchâtel à 14 h. 38, est également retardé de 10 minutes entre Travers et Les Verrières pour le même motif. Toutes ces modifications sont apportées; lorsqu'elles paraissent, sur les horaires-affiches des gares; il convient de les consulter d'une façon minutieuse, comme aussi les horaires de poche. Ces derniers continuent à paraître deux fois par an et leurs éditeurs s'efforcent de les établir de la manière la plus claire possible.

C'est la première fois que le système de l'horaire à l'année est appliqué, et nous voulons espérer que, pour la prochaine période, il sera tenu compte des expériences faites afin que la lecture des horaires en soit rendue facile grâce à la suppression des trop nombreuses modifications et observations.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le point de vue français

WASHINGTON, 17 (Havas). — M. Briand s'embarquera à destination de la France le 25 courant.

Il exposera lundi à la conférence la situation de la France en ce qui concerne le désarmement naval et terrestre. Le président du conseil expliquera que la France a renoncé à sa frontière naturelle sur le Rhin ensuite des garanties que lui promettait l'accord tripartite. Celui-ci n'ayant pas eu de suite, elle est donc forcée de conserver son armée pour garantir une frontière insuffisamment défendue. Le maintien des flottes étant reconnu indispensable entre des puissances amies, a fortiori celui des forces terrestres s'impose-t-il en présence d'une Allemagne hostile.

M. Briand demandera donc à la conférence de reconnaître formellement que sa sécurité commande à la France de conserver son armée actuelle.

Bien facile à vous!

LONDRES, 17 (Havas). — Sir Wild, député et conseiller du roi, parlant de la conférence de Washington, a dit qu'il était facile pour les Etats-Unis de faire des propositions de désarmement, car l'Amérique, ce grand pays qui se suffit à lui-même, peut se passer d'armements comme il se passe de boissons alcooliques.

Cours des changes

du jeudi 17 novembre 1921, à 8 h. et demie de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Cheque	Demande	Offre
Paris	38.50	38.50	38.50
Londres	21.08	21.18	21.18
Bâle	22.05	22.25	22.25
Bruxelles	37	37.25	37.25
New-York	5.25	5.30	5.30
Berlin	2	2.15	2.15
Vienne	45	45	45
Amsterdam	185.25	186.25	186.25
Espagne	72.25	72.75	72.75
Stockholm	119.50	120.50	120.50
Copenhague	102	103	103
Christiania	76	77.25	77.25
Prague	5.75	6	6
Bucarest	3.50	4	4
Varsovie	10	10.25	10.25

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions. Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions. Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

LE RAPIDE

Horaires répertoire de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Deuxième édition comprenant les changements apportés le 3 novembre 1921

En vente dès aujourd'hui au bureau du journal et dans les dépôts de Neuchâtel

Prix 50 centimes

Monsieur Léon Martenet et ses enfants; Monsieur et Madame Charles Martenet et leurs enfants, Monsieur André Martenet et sa fiancée, Mademoiselle E. Sahli, Madame et Monsieur Maurice Vitus-Martenet, Messieurs Frédéric et Jean-Pierre Martenet, Mademoiselles Léonie et Rose Martenet, ainsi que les familles Martenet, Frauchiger et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Gustave-Léon MARTENET

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, décédé à l'âge de 27 ans, après une courte et cruelle maladie.

Serrières, le 16 novembre 1921.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

Saint-Mathieu V, 9.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 18 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Rue Erhard Borel 5.

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de la Maison Martenet, Serrières, a le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Léon MARTENET, fils

leur cher ami et collègue.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 18 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Rue Erhard